



Erreur sur déclarations de TVA

Par Sissi47

Bonjour,

Effectant moi-même les déclarations de tva mensuelles depuis 5 ans, un prestataire de services est passé en auto liquidation depuis 1 an et demi, j'ai continué à enregistrer les factures en récupérant la tva.....depuis 1 an et demi.

Mon cabinet d'expert comptable a fait le bilan avec le classeur des achats factures que je lui donne, comme chaque année, afin qu'il vérifie et a validé mes déclarations de TVA.

A titre informatif, quelles sont les responsabilités d'un cabinet comptable?

Je suis responsable de ces déclarations, je vais régulariser cette situation, ce n'est pas une somme énorme mais je faisais une confiance aveugle en ce cabinet et maintenant, c'est différent..

Merci pour vos réponses